

## **RAPPORT N°220 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 29 FÉVRIER 2020**

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 22 au 29 février 2020 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins vingt-cinq (25) personnes ont été assassinées au cours de la période. Les victimes sont des personnes taxées de criminels et membres d'un groupe armé qui aurait attaqué des communes de la province Bujumbura. Des images montrent cependant que certaines des victimes auraient été exécutées après avoir été ligotées et torturées par des membres du parti au pouvoir.

Le rapport évoque également l'arrestation de deux autres personnes à Kirundo, accusées de détenir des armes malgré des fouilles de la police qui n'ont rien donné.

### **1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique**

- Des individus armés ont attaqué des collines des communes Isale et Nyabiraba, province Bujumbura entre le 19 et le 20 février 2020. La police a déclaré qu'il s'agit d'un groupe armé dont les membres ont été pour les uns abattus et d'autres arrêtés. Des témoins rapportent que certaines des personnes annoncées par la police comme ayant été abattues avaient été arrêtées et exhibées comme étant les auteurs de l'attaque. La police a déclaré officiellement avoir abattu vingt-deux (22) personnes qui seraient parmi les auteurs de l'attaque. En plus de ces « criminels », deux agents de la police seraient morts au cours de la même attaque.

Sos-Torture/Burundi note des exécutions commises par des individus identifiés comme membres de la milice imbonerakure. Les victimes, prises en photo par des témoins alors qu'elles étaient encore vivantes, sont pour la plupart des membres du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté).



Les individus « arrêtés » sont piétinés étant ligotés par des hommes en civil armés de bâtons (Images de témoins à Isale)



Parmi les tortionnaires figurent des individus portant les tee-shirts du parti au pouvoir CNDD-FDD.

- Des individus ont violemment tabassé Félix Ndikuriyo dans la commune Mubimbi, province Bujumbura le 20 février 2020. Des témoins rapportent que la victime a été battue à mort après son interpellation.

Sos-Torture/Burundi note la violence de l'agression ayant conduit à la mort de la victime. M. Ndikuriyo était connu comme membre du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté).

### **2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique**

- Des agents de la police ont arrêté Gérard Rwsa et un de ses invités à son domicile au quartier kavogero, commune et province Kirundo (nord du pays) le 21 février 2020. Des proches rapportent que ces policiers ont fouillé la maison à la recherche d'armes, mais n'ont rien trouvé.

Sos-Torture/Burundi note que la police accuse M. Rwsa d'abriter des rebelles et son invité est accusé d'être venu pour procéder à des recrutements de rebelles. Sos-Torture/Burundi a en outre appris des proches que les deux hommes arrêtés sont des membres du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté). Il s'agit d'arrestations et de détentions arbitraires. Le 22 février 2020, les deux hommes ont été transférés au cachot du parquet de Kirundo, toujours sans preuves des accusations portées.



## SOS - Torture/Burundi

*Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi*

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre la Mairie de Bujumbura.

SOS-TORTURE